

COLLECTIVITÉS, DEVENEZ ACTEUR DE LA NORMALISATION VOLONTAIRE

Portez les attentes de votre collectivité au sein des commissions de normalisation du BNTRA pour des normes adaptées à vos territoires

- ➔ Optimisez vos dépenses en définissant les produits et services répondant à vos besoins
- ➔ Assurez-vous d'une meilleure maîtrise des règles de l'art lors de la rédaction de vos marchés
- ➔ Anticipez les évolutions normatives et réglementaires et faites entendre les besoins de votre collectivité dans l'élaboration des futures normes
- ➔ Développez l'expertise de vos agents : la participation aux travaux de normalisation est gratuite pour les collectivités



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les travaux de normalisation bénéficient de profils variés : l'expertise technique y tient toute sa place, mais l'expression des besoins et des attentes des parties prenantes est tout aussi essentielle. Et la participation de vos agents est gratuite !

Qu'est-ce qu'une norme volontaire ?

Élaborée par consensus avec les acteurs économiques et les bénéficiaires, la norme volontaire constitue un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, services ou pratiques au service de l'intérêt général.

Le **Bureau de Normalisation des Transports, des Routes et de leurs Aménagements** (BNTRA) est l'un des bureaux de normalisation sectoriels français.

Il couvre, par délégation de l'AFNOR, les secteurs de la géotechnique, de la route et de ses équipements, des ouvrages d'art ainsi que l'ingénierie du trafic.

Il anime **31 commissions de normalisation** qui élaborent les normes françaises, et qui participent aux côtés des autres pays à l'élaboration des normes européennes et internationales.

Le BNTRA est hébergé par le Cerema, référent public en aménagement, qui accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique.



Devenez membre de l'une des 31 commissions de normalisation du BNTRA



Une commission de normalisation se réunit en moyenne 1 à 4 fois par an selon des modalités qui alternent entre le présentiel, l'hybride et le distanciel.

CHAUSSÉES ET TERRASSEMENTS

11 commissions de normalisation

- Aménagements de voiries et espaces publics (CN AVEP)
- Dimensionnement de chaussées (CN DC)
- Repérage avant travaux de l'amiante (CN RAT)
- Granulats (CN GRA)
- Terrassements (CN T)
- Enrobés (CN E)
- Revêtements superficiels (CN RS)
- Chaussées en béton (CN CB)
- Assises de chaussées (CN AC)
- Caractéristiques de surface des routes et aéroports (CN CdS)
- Essais relatifs aux chaussées (CN EC)

Exemple de norme dans la CN AVEP

NF P98-332:2005, *Chaussées et dépendances - Règles de distance entre les réseaux enterrés et règles de voisinage entre les réseaux et les végétaux*

ITS

6 commissions de normalisation

- Péage routier et appel d'urgence (CN PRAU)
- Gestion de flotte et fret (CN 02)
- Transport public (CN 03)
- Information aux voyageurs (CN 04)
- Données routières et régulation du trafic (CN D2RT)
- Systèmes coopératifs (CN 16)

Exemple de norme dans la CN D2RT

P99-060:1994, *Régulation du trafic routier - Carrefours à feux - Conditions de mise en œuvre des équipements*



ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE

5 commissions de normalisation

- Dispositifs de retenue routiers (CN DRR)
- Signalisation routière horizontale (CN SH)
- Signalisation routière verticale (CN SRV)
- Écrans anti-bruit (CN EA)
- Candélabres (CN CAND)

Exemple de norme dans la CN DRR

prNF P98-426 Rev «Barrières de sécurité routières - Séparateurs et murets en béton coulé en place, modèles DBA, GBA et MVL - Composition, fonctionnement et éléments constitutifs»

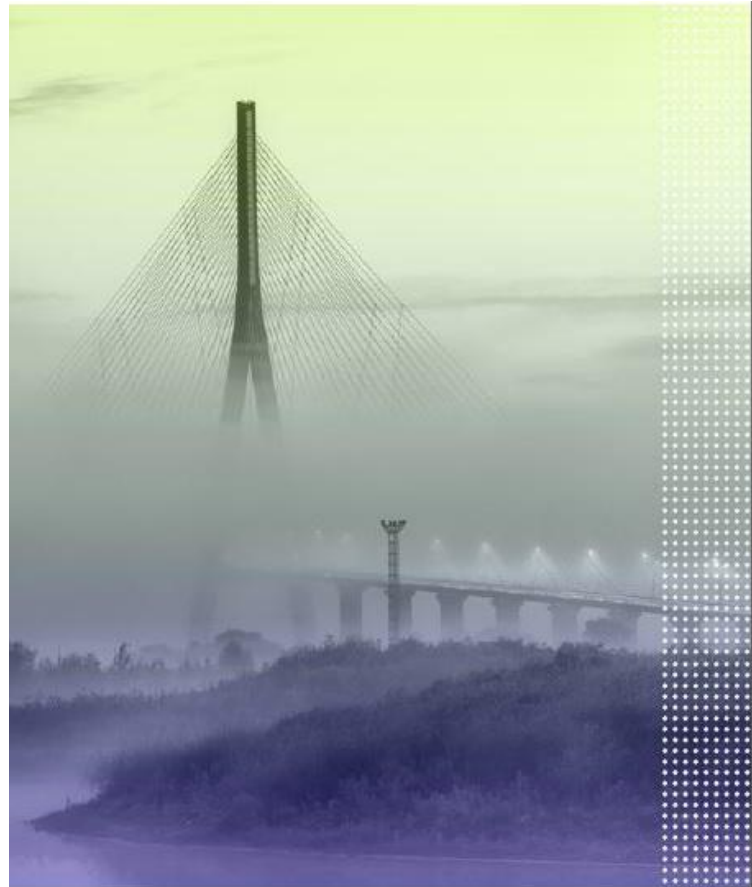
GÉOTECHNIQUE

5 commissions de normalisation

- Équipements de protection paravalanches et pare-blocs (CN PAB)
- Géosynthétiques (CN GSY)
- Justification des ouvrages géotechniques (CN JOG)
- Exécution des travaux géotechniques (CN ETG)
- Reconnaissance et essais géotechniques (CN REG)

Exemple de norme dans la CN PAB

NF P95-308:2024, Équipements de protection contre les éboulements rocheux - Écrans de filets



OUVRAGES D'ART

4 commissions de normalisation

- Réparation des ouvrages d'art (CN ROA)
- Appareils d'appuis structuraux (CN T47A)
- Calcul des structures en béton (CN EC2)
- Essais joints de chaussées (CN EJC)

Exemple de norme dans la CN ROA

prFD P95-100, Ouvrages d'art - Protection, réparation et renforcement des ouvrages en béton et en maçonnerie - Guide d'utilisation des normes NF P95-100 et aide au choix des principes et méthodes de réparation des ouvrages



Signalisation routière horizontale

Pour les produits de signalisation horizontale, la CN SH élabore et assure le suivi des normes relatives aux méthodes d'essai en laboratoire permettant de déterminer leur composition, ainsi qu'aux méthodes d'essai in situ permettant d'évaluer leurs performances et leur durabilité. Elle pilote et participe également à différents groupes de travail consacrés aux évolutions des produits de signalisation horizontale.

Tout le cycle de vie des produits est couvert : fabrication, application, masquage/effaçage. La CN SH est la structure miroir française du CEN/TC 226/WG2 « Horizontal road signs ».

Des experts représentant les entreprises de fabrication de produits de marquage, les bureaux d'études, l'État, les établissements techniques, les organisations de certification et les maîtres d'ouvrage se réunissent 3 à 4 fois par an pour :

- élaborer des référentiels français,
- contribuer aux travaux européens auprès du CEN/TC 226/WG 2, *Horizontal road signs*, en tenant compte du nouveau Règlement (UE) sur les Produits de Construction (RPC).



“Travaux normatifs en cours

- prhNF EN 1423 Rev, Produits de saupoudrage - Microbilles de verre, granulats antidérapants et mélange de ces deux composants
- prNF EN 1436 Rev, Performances des marquages appliqués sur la route et méthodes d'essai
- prhNF EN 1463-1, Partie 1 : Plots rétro réfléchissants - Partie 1 : Exigences initiales de performance
- prNF EN 1463-3, Partie 3 : Plots actifs : exigences de performances
- prNF EN 1824, Essais routiers
- prNF EN 1871, Peintures, enduits à froid et à chaud - Propriétés physiques
- prNF EN 12802 rev, Méthodes de laboratoire pour l'identification
- prCEN/TR, Compatibilité des produits de marquage routier entre eux et avec les pavés de rue
- prCEN/TS ou CEN/TR, Terminologie

“Groupes de travail en cours

GT français

- Produits de couleur noire pour le masquage.
- Signalisation horizontale dynamique et dispositifs associés
- Étude alternative à NF P98-608 (Rugosité : méthode in situ)
- Revêtement couleur de l'espace cyclable et urbain
- Révision de l'arrêté du 10 mai 2000 relatif à la certification de conformité des produits de marquage de chaussées | NOR : EQU50000777A

GT européens

- Terminologie
- Performances et méthodes d'essai des marquages appliqués sur la route (révision de l'EN 1436:2018)
- Essais routiers (révision de l'EN 1824:2020)
- Propriétés physiques des peintures, enduits à froid et à chaud (révision de l'EN 1871:2020)
- Méthodes de laboratoire pour l'identification (révision de l'EN 12802:2012)
- Compatibilité des produits de marquage routier entre eux et avec les pavés de rue

A venir

- Analyse du cycle de vie des produits de marquage routier
- Durabilité et recyclage des produits de marquage routier
- Design du marquage routier et vision artificielle ADAS



PLUS D'INFORMATIONS
SUR L'ACTIVITÉ DU BNTRA



POUR NOUS CONTACTER



bntra@cerema.fr



BUREAU de NORMALISATION
des TRANSPORTS, des ROUTES
et de leurs AMÉNAGEMENTS
par délégation d'AFNOR